



La lettre du maire

Chères Manduelloises,
chers Manduellois,

Etablir le budget 2009 n'était pas un exercice facile. La volonté première de vos élus a été de concilier le respect des engagements pris devant vous et le souci des administrés touchés par ce que l'on appelle pudiquement «la crise».

Notre société, tant bien que mal, s'ajuste à une situation inédite mêlant la perte de pouvoir d'achat, l'incompréhension face à des sommes faramineuses «évaporées», la coupable légèreté de gestion de certains «grands patrons», le besoin, ou plutôt la nécessité de prendre conscience de l'importance de l'écologie ...

Une commune comme la notre doit s'adapter à ce contexte, qu'elle subit comme tout un chacun. Elle doit également répondre à vos aspirations, pour bien vivre à Manduel.

En dépit des difficultés, les taux des taxes locales ont été contenus. L'équipe municipale continue, avec imagination et créativité, à réfléchir et à agir pour la qualité de la vie à Manduel.

Prendre en compte vos souhaits, vous écouter a toujours été notre démarche. Aujourd'hui plus qu'hier, nous avons besoin de votre avis afin de faire encore progresser Manduel.

Je vous remercie par avance de votre implication et de votre participation.



**Marie-Louise Sabatier,
votre maire**

budget primitif 2009

Suite au débat d'orientation budgétaire du 29 février 2009, le budget primitif a été voté le 30 mars 2009. Par rapport à 2008, celui-ci a augmenté de 8% environ.

Dépenses de fonctionnement

Dans la recherche de la maîtrise des dépenses, quelques indicateurs sont à la baisse, en particulier les charges générales et les dépenses de personnel. Les autres ratios sont inchangés.

Recettes de fonctionnement

Deux secteurs ont légèrement augmenté par rapport à

2008, du fait du relèvement de certaines redevances et de la hausse minime de 2% de la taxe d'habitation, passant ainsi de 11,29% à 11,51%. (À titre indicatif, le taux moyen gardois est de 15,95%.)

Les dotations et participations, par contre, par un désengagement de l'État et du département sur certains secteurs, ont diminué.

Dépenses d'investissement

Le remboursement de la dette au 1^{er} janvier 2009 a diminué de 4,5% par rapport à la même date en 2008, du fait d'emprunts soldés.

Les immobilisations incorporelles ont progressé par les participations versées au S.M.E.D.G. pour les travaux du chemin et de la route de Saint-Gilles. Enfin, les travaux en cours ont augmenté de 22,3% en raison des réalisations importantes.

Recettes d'investissement

Le budget de 2009 s'inscrit dans une logique continue de maîtrise de dépenses, en maintenant la pression fiscale à un niveau raisonnable, mais en investissant pour des besoins évidents conformément aux prévisions évoquées lors du débat d'orientation budgétaire.

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement : 6 034 912 €

Charges de gestion courante : 12,66%

Dotation aux amortissements : 1,97%

Charges générales : 18,47%

Charges financières : 5,94%



Virement à l'investissement : 10,36%

Dépenses de personnel : 50,60%

Recettes de fonctionnement : 6 034 912 €

Produit des services : 7,55%

Résultat reporté : 4,15%

Autres produits : 2,15%



Dotations, participations : 33,50%

Impôts et taxes : 52,65%

Investissement

Dépenses d'investissement : 3 013 714 €

Résultat reporté : 0,35%

Fonds de roulement : 8,30%

Dette en capital : 19,55%



Travaux en cours : 47,90%

Immobilisations incorporelles : 14,20%

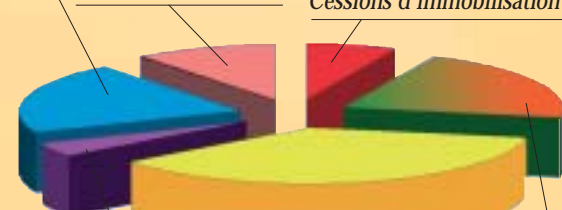
Immobilisations corporelles : 9,70%

Recettes d'investissement : 3 013 714 €

Virement à la section de fonctionnement : 20,80%

Subventions : 10,50%

Cessions d'immobilisation : 6,70%



Amortissements : 4%

Emprunts : 37%

Dotations : 21%

les principaux investissements de 2009

Réfection du chemin de Saint Gilles

Montant à la charge de la commune : 534 000€



AVANT



APRÈS

Réfection de la rue de Saint Gilles

Montant de l'opération :

1 437 000€ dont 1 067 000€ à la charge de la commune

La commune poursuit la réfection des réseaux et voies de circulation engagés depuis 2001



Pourquoi des travaux de réfection ?

G sécurisation des déplacements piétons, cyclistes et automobiles par la création de trottoirs normalisés accessibles aux personnes à mobilité réduite, de pistes cyclables, de places de stationnement sécurisées ainsi que par l'installation de mobilier urbain : chicanes, plateau traversant pour réduire la vitesse des véhicules. La sécurisation de ces voies qui desservent les deux écoles F.Fournier a été une des priorités.



G amélioration de l'éclairage public dans un souci d'économie d'énergie.

G mise en valeur environnementale de ces voies auquel l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphonie) contribue.

G amélioration des réseaux d'eau potable, d'assainissement, de pluvial. L'amélioration du rendement d'eau potable doit être une préoccupation permanente pour préserver la ressource en eau.

la propreté du village

Achat d'une balayeuse-laveuse

Depuis la mi-avril la commune dispose d'une balayeuse-laveuse équipée d'un aspirateur puissant d'un coût de 114 000€.

Cet achat permettra un balayage et un lavage plusieurs fois par semaine des rues du centre ville et des nettoyages réguliers de tous les lotissements ; un planning de passage sera communiqué.

Il sera également possible en dehors des plannings de passage d'intervenir rapidement chaque fois qu'un évènement particulier le nécessitera.



Cette balayeuse, outre le ramassage des pollens au printemps, source de tant d'allergies et des feuilles en automne, permettra le nettoyage régulier des avaloirs pour une meilleure gestion des eaux de pluie.

Un village plus propre, c'est possible ! Grâce à l'effort collectif pour financer cette balayeuse mais aussi grâce au sens civique de chaque Manduellois soucieux de préserver son environnement pour le bien-être de tous.

Aménagement du parking du Fort



Situé à quelques pas du centre du village, ce parking, dont l'aménagement (revêtement et éclairage) sont maintenant achevés, est une bonne alternative au stationnement sur le cours Jean Jaurès parfois saturé.

Réhabilitation de la place du cours Jean Jaurès

